

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 7 mars 2016

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le septième jour de mars deux mille seize (2016) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

2016-03-47.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session régulière du 8 février 2016
 - b. Session extraordinaire du 29 février 2016
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Dépôt des états financiers 2015
 - 4.3 Formation - Gestion financière municipale
 - 4.4 Formation - Neural (site web)
 - 4.5 Renouvellement des assurances de la Municipalité
 - 4.6 Formation - Fleurons du Québec
 - 4.7 Quote-part MRC Rivière-du-Loup
 - 4.8 Demande de commandite - Symposium de Saint-Arsène
 - 4.9 CRTC - Accusé réception
 - 4.10 Appui à la Société canadienne du cancer
 - 4.11 Correction comptes de taxes :
 - a- 7909-03-0115
 - b- 7909-63-6108
 - c- Rue de la Grève
 - 4.12 Constats d'infraction, cour municipale, fonds carrières et sablières
 - 4.13 Demande d'appui - Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
 - 4.14 Municipalité de Saint-Cyprien et UMQ - Appui à l'aide financière des municipalités sur les rives du fleuve Saint-Laurent

- 4.15 Commission Scolaire Eastern Shores School Board - Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2016-2019
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Ministère de la Sécurité publique - Modifications du programme d'entretien des véhicules
 - 5.3 Tribunal administratif du travail - Conciliation
- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Rapport sur les sols contaminés
 - 6.2 CN - Importance des opérations de déneigement aux passages à niveau
 - 6.3 Soumissions - Balayage des rues
 - 6.4 Soumissions - Nivelage des rues
 - 6.5 Entretien des trottoirs
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Correspondance Marceau Soucy Boudreau Avocats
 - 7.2 Soumission - Calibration des débitmètres (eau et égout)
 - 7.3 Correspondance Jérôme et Gilbert Roy
 - 7.4 Correspondance - Accusé réception de la résolution Toxicité de l'effluent de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées
 - 7.5 Demande de paiement no 4 - Rue de la Grève
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 CPTAQ - Oléoduc Énergie Est
 - 8.3 Dérogation mineure - 201, rue du Patrimoine
 - 8.4 Parc Kiskotuk - Entente avec la Ville de Rivière-du-Loup
 - 8.5 Congrès Combeq
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - a) Terrain de jeux
 - b) Antécédents judiciaires
 - c) Activités semaine de la relâche
 - 9.2 Période de probation - Jean-Marie Brisson
 - 9.3 MCC - Confirmation subvention bibliothèque
 - 9.4 Soumission - Système de son et accessoires
 - 9.5 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III
 - 9.6 Salon des aînés et des proches aidants
- 10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 4 avril 2016
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-03-48.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 février et du 29 février 2016

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux de la session régulière du 8 février 2016 et de la session extraordinaire du 29 février 2016 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2016-03-49.4.1 Ratification des déboursés de février 2016 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 29 février 2016 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 156 035.34\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 Dépôt des états financiers 2015

Ce point est reporté à la séance ajournée du 14 mars prochain.

2016-03-50.4.3 Formation - Gestion financière municipale

Dépôt d'une offre de perfectionnement par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) intitulé « La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils » qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 14 avril prochain.

Attendu que des cours de perfectionnement sont offerts par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

Attendu que ces cours permettent de mettre à jour la connaissance des employés dans différentes sphères de leurs tâches;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Madeleine Lévesque, directrice générale, participe à la formation intitulée « La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils » qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 14 avril prochain et accepte d'en défrayer les coûts d'inscription au montant de 295\$ plus taxes.

2016-03-51.4.4 Formation - Neural (site web)

Dépôt d'une offre de service pour la formation Neural (site web) qui se tiendra à Saint-Paul-de-la-Croix les 4 et 18 mars prochain. Les frais d'inscription sont 138\$ par formation et ce, divisé par le nombre de participants.

Attendu que les employés municipaux ont besoin de mettre à jour leurs connaissances afin de gérer efficacement le site internet de la municipalité;

Attendu que des formations sont prévues pour gérer le site internet à divers niveaux soit de base et avancé;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que :

- Jean-Marie Brisson (technicien en loisirs et culture) suit la formation Neural de base et avancée
- Chantale Théberge (secrétaire-trésorière adjointe) suit la formation Neural de niveau avancé

et ce, respectivement les 4 et 18 mars prochains à Saint-Paul-de-la-Croix.

Que les frais d'inscription soient assumés par la municipalité.

Que les frais encourus soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

2016-03-52.4.5 Renouvellement des assurances de la Municipalité

Dépôt du renouvellement des assurances de la municipalité par la Mutuelle des municipalités du Québec.

Après l'analyse et la mise à jour des données,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le renouvellement des assurances de la municipalité pour la période du 22 mars 2016 au 22 mars 2017 à la Mutuelle des municipalités du Québec et accepte d'en défrayer la somme de 36 518\$.

2016-03-53.4.6 Formation - Fleurons du Québec

Dépôt d'une offre de journée d'information régionale par Les Fleurons du Québec qui se tiendra le 6 avril prochain à Kamouraska.

Attendu que la Municipalité de Cacouna fait partie des Fleurons du Québec;

Attendu que la municipalité possède une classification de deux fleurons;

Attendu que l'année 2016 est une année d'inspection pour une nouvelle classification aux Fleurons du Québec;

Attendu que les membres du conseil désire se prévaloir d'outils afin d'obtenir un fleuron supplémentaire;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Suzanne Rhéaume, conseillère, assiste à la journée d'information régionale qui se tiendra à Kamouraska le 6 avril prochain et accepte d'en défrayer les coûts d'inscription de 150\$ plus taxes.

Que les frais encourus soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

2016-03-54.4.7 Quote-part MRC Rivière-du-Loup

Dépôt de la première répartition de la quote-part de la MRC de Rivière-du-Loup pour l'année 2016. Cette facture s'élève à 149 525\$.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la première portion de la quote-part de la MRC de Rivière-du-Loup et ce, en date du 4 avril 2016, la somme de 149 525\$.

2016-03-55.4.8 Demande de commandite - Symposium de Saint-Arsène

Les membres du comité organisateur du 10^e anniversaire du Symposium de Saint-Arsène nous adressent une demande de commandite et offre de partenariat financier.

Attendu qu'une résidente de Cacouna participe au Symposium de Saint-Arsène;

Attendu que cet événement culturel régional accueille plus de 25 artistes provenant de l'ensemble du KRTB et d'ailleurs au Québec;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de cinquante dollars (50\$) au Symposium de Saint-Arsène.

4.9 CRTC - Accusé réception

Le CRTC accuse réception de la résolution expédiée le mois dernier concernant la téléphonie sans fil.

2016-03-56.4.10 Appui à la Société canadienne du cancer

M. Paul Larocque, maire et préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville nous invite à décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille ».

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2016-03-57.4.11 Correction comptes de taxes :

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les corrections des matricules suivants :

a- matricule #7909-03-0115 : autorise un crédit 330.54\$ dû à une erreur faite dans l'interprétation d'un terrain constructible avec un avis de professionnel;

b- matricule #7909-63-6108 : autorise un crédit 407.25\$ dû à une erreur de lecture de compteur d'eau

c- Rue de la Grève (1/2 entretien égout) autorise de facturer le demi taux d'entretien des égouts aux personnes connectées car le service était non-disponible pour l'année au complet.

4.12 Constats d'infraction, cour municipale, fonds carrières et sablières

La MRC de Rivière-du-Loup nous informe que les montants suivants seront distribués à notre municipalité comme suit :

- 363.81\$ perception des constats d'infraction (1^{er} juillet au 31 décembre 2015)
- 2 660.39\$ cour municipale (1^{er} juillet au 31 décembre 2015)
- 1 257.54\$ fonds carrières et sablières (1^{er} juin au 31 décembre 2015).

2016-03-58.4.13 Demande d'appui - Table des préfets du Bas-Saint-Laurent

Suite à la demande d'appui de la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie le Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie dans leurs démarches afin que le rapport Gagné ne vienne pas modifier la façon de faire actuelle en mettant en péril la filière acéricole.

(c.c. MRC de Rivière-du-Loup, Syndicat des producteurs acéricoles, M. Pierre Paradis - Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

4.14 Municipalité de Saint-Cyprien et UMO - Appui à l'aide financière des municipalités sur les rives du fleuve Saint-Laurent

La Municipalité de Saint-Cyprien a appuyé la résolution d'appui à l'aide financière des municipalités sur les rives du fleuve Saint-Laurent et l'UMQ a accusé réception de notre résolution concernant le même dossier.

2016-03-59.4.15 Commission Scolaire Eastern Shores School Board - Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2016-2019

Suite à la demande de la Commission Scolaire Eastern Shores School Board concernant le Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2016-2019,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accuse réception de la demande de la Commission Scolaire Eastern Shores School Board.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Ministère de la Sécurité publique - Modifications du programme d'entretien des véhicules

M. Louis Morneau, sous-ministre associé du Ministère de la Sécurité publique, nous avise que le ministère a accepté les recommandations du Comité technique sur les véhicules d'intervention en sécurité incendie concernant des modifications au programme d'entretien et de vérification des véhicules comme suit :

- Fin de l'attestation de performance (véhicules munis d'une pompe intégrée);
- Fin de l'attestation de conformité (camions-citernes et véhicules d'élévation);
- Mise en place de la reconnaissance de conformité (acquisition de tout véhicule neuf ou usagé n'ayant pas fait l'objet d'une homologation ou d'une certification ULC.

2016-03-60.5.3 Tribunal administratif du travail - Conciliation

Dépôt de l'accord du Tribunal Administratif du travail dans le dossier d'un employé.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna l'accord reçu du Tribunal Administratif du travail dans le dossier 570805-01A-1504.

6. TRANSPORT

2016-03-61.6.1 Rapport sur les sols contaminés

Dépôt au conseil de l'étude des terrains appartenant à la Municipalité concernant l'application de la nouvelle norme sur les sites contaminés préparé par Madeleine Lévesque, directrice générale.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte tel que présenté le rapport daté du 11 février 2016 intitulé « Étude des terrains appartenant à la Municipalité de Cacouna concernant l'application de la nouvelle norme sur les sites contaminés. »

6.2 CN - Importance des opérations de déneigement aux passages à niveau

M. Julien LeBlanc - agent-services publics nous informe des bonnes pratiques à adopter lors des opérations de déneigement aux passages à niveau publics.

2016-03-62.6.3 Soumissions - Balayage des rues

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Madeleine Lévesque, directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour le balayage des rues pour l'année 2016.

2016-03-63.6.4 Soumissions - Nivelage des rues

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Madeleine Lévesque, directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour le nivelage des rues pour l'année 2016.

6.5 Entretien des trottoirs

Madame Ghislaine Daris mairesse donne un résumé de la rencontre effectuée avec l'entrepreneur responsable du déneigement des trottoirs.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 Correspondance Marceau Soucy Boudreau Avocats

Me Rino Soucy, avocat nous a expédié une correspondance indiquant tous les documents dont il a besoin pour préparer la mise en demeure demandée par la Municipalité de Cacouna à Norda Stelo dans le dossier de toxicité des bassins aérés.

2016-03-64.7.2 Soumission - Calibration des débitmètres (eau et égout)

Dépôt d'une soumission concernant la validation du débit des deux débitmètres soit celui de l'eau potable et de l'eau usée.

Gaétan Bolduc & associés 1 995.00\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Gaétan Bolduc & associés concernant la validation du débit de nos débitmètres (un à l'eau potable et le second à l'eau usée) pour la somme de 1 995\$ plus taxes.

7.3 Correspondance Jérôme Roy

M. Jérôme Roy, copropriétaire de terrains sur la rue de la Grève, nous transmet copie d'une entente intervenue entre lui et Excavations Léon Chouinard et Fils afin de replacer la clôture vis-à-vis ces terrains vacants. De plus, il nous informe de l'absence de 4 bornes de terrain.

Copie de cette correspondance a été transmise à M. Éric Bélanger de Norda Stelo pour suivi.

7.4 Correspondance - Accusé réception de la résolution Toxicité de l'effluent de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées

M. Dennis Pelletier, attaché politique de monsieur Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Affaires maritimes, Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent accuse réception de notre résolution relativement à la toxicité de l'effluent de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.

2016-03-65.7.5 Demande de paiement no 4 - Rue de la Grève

Dépôt de la demande de paiement #4 d'Excavations Léon Chouinard et Fils Inc. pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Grève.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer à Excavations Léon Chouinard & Fils la demande de paiement no 4 au montant de 272 367.75\$ taxes incluses et ce, conditionnellement à la réception de tous les documents requis ainsi que l'autorisation de paiement de l'ingénieur-conseil.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 CPTAO - Oléoduc Énergie Est

M. Michel Blais, avocat de la Direction des affaires juridiques de la Commission de protection du territoire agricole nous avise qu'il accuse réception d'une lettre adressée par Groupe UDA inc. agissant à titre de mandataire de Oléoduc Énergie Est ltée, et informant la Commission du désistement de la demande d'autorisation relative à la construction, l'exploitation et l'entretien d'un oléoduc sur le territoire des municipalités de Cacouna, Saint-Arsène, Saint-Modeste et Packington.

2016-03-66.8.3 Dérogation mineure - 201 rue du Patrimoine

Dépôt de la demande de dérogation mineure de la propriétaire du 201, rue du Patrimoine. Cette demande consiste à permettre la mise en place d'une piscine creusée dans la cour arrière à proximité de la résidence ainsi que de construire un terrain de tennis à proximité du garage, du côté sud.

Après avoir entendu les commentaires des citoyens présents sur cette demande de dérogation mineure;

Considérant que les propriétaires n'ont qu'un bâtiment secondaire constitué d'un garage de 113 mètres carrés et d'un spa extérieur;

Considérant que la propriétaire désire mettre en place une piscine creusée et un terrain de tennis;

Considérant que dans nos règlements, ces équipements sont inclus dans les bâtiments secondaires dont la superficie totale est limitée à 120 mètres carrés dans le secteur;

Considérant que la municipalité n'avait pas l'intention, par son règlement de zonage, d'empêcher la mise en place d'équipements récréatifs mais bien de s'assurer que les terrains ne soient pas saturés de constructions et d'aménagements secondaires;

Considérant que le terrain est constitué de deux lots totalisant 21 900 mètres carrés et que les aménagements s'intégreraient bien dans l'ensemble, qu'il n'y aurait pas d'impact perceptible sur le voisinage et serait peu visible de la rue;

Considérant que les arguments avancés pour l'implantation du terrain de tennis sont valables et que ce type d'aménagement du côté sud des résidences de la zone 62-H est commun;

Considérant que la demande ne touche pas des bâtiments mais des aménagements de loisirs;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la dérogation mineure concernant la résidence du 201, rue du Patrimoine soit l'installation d'une piscine creusée et l'aménagement d'un terrain de tennis (voir les plans d'implantation proposés) selon les conditions suivantes :

- **Que** l'implantation de la piscine dans la zone de remblai soit appuyée par le rapport d'un professionnel garantissant la capacité du sol à supporter un tel aménagement;
- **Que** le boisé entre la route et le terrain de tennis soit conservé intégralement.
- **Que** l'éclairage du terrain de tennis ne crée aucun éclat lumineux à l'extérieur de celui-ci et que toutes les sources lumineuses soient dirigées vers le sol.

8.4 Parc Kiskotuk - Entente avec la Ville de Rivière-du-Loup

Ce point est reporté à la séance ajournée du 14 mars prochain.

8.5 Congrès Combeq

Ce point est reporté à la séance ajournée du 14 mars prochain.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture.

2016-03-67.9.1-a Terrain de jeux

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Jean-Marie Brisson, coordonnateur en loisirs et culture, procède aux offres d'emplois suivantes pour le terrain de jeux :

- 1 coordonnateur - 35 heures/semaine
- 2 animateurs - 35 heures /semaine
- 1 service de garde - 25 heures/semaine

2016-03-68.9.1-b Antécédents judiciaires

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Jean-Marie Brisson, coordonnateur en loisirs et culture, à signer les demandes d'antécédents judiciaires des futurs employés en loisirs pour les Loisirs Kakou Inc. en remplacement de madame Karine Boutin qui a quitté ses fonctions.

2016-03-69.9.1-c Activités semaine de la relâche

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Jean-Marie Brisson, coordonnateur en loisirs et culture, à effectuer l'achat du matériel nécessaire pour effectuer des expériences scientifiques prévues dans le cadre des activités de la semaine de relâche.

2016-03-70.9.2 Période de probation - Jean-Marie Brisson

Après discussion et d'un commun accord entre les parties,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna prolonge de six mois supplémentaires la période de probation de monsieur Jean-Marie Brisson (technicien en loisirs et culture) soit jusqu'au 16 septembre 2016.

9.3 MCC - Confirmation subvention bibliothèque

Madame Hélène Latérière, directrice régionale du Ministère de la Culture et des Communications, nous confirme une aide financière de 228 427\$ représentant 50% des travaux de la bibliothèque municipale.

2016-03-71.9.4 Soumission - Système de son et accessoires

Dépôt d'une soumission pour l'achat d'un système de son et accessoires à être installés à la salle paroissiale.

Animation de l'Est 3 602.90\$ plus taxes et installation incluse.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte tel que présenté la soumission du 17 février 2016 d'Animation de l'Est pour l'achat d'enceinte amplifiée, housse de protection, console Yamaha 10 entrées, support d'enceinte mural, ensemble de micro, trépied, câbles, système de micro sans-fil, émetteur de ceinture, micro casque d'écoute et câbles, installation incluse pour une somme 3 602.90\$ plus taxes et ce, payé à même la subvention offerte par la communauté anglicane.

9.5 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase III

M. Normand Fauchon, directeur de la gestion administrative et des contrôles des programmes du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous avise que le Ministère a analysé le projet (centre des loisirs) soumis dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III, qui s'est terminé le 14 août 2015. Il nous informe que le projet n'a pas été retenu.

9.6 Salon des aînés et des proches aidants

Madame Ghislaine Daris mairesse invite la population à assister au Salon des aînés et des proches aidants qui se tiendra à la salle paroissiale le 24 mars prochain.

10. INFORMATIONS

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-03-72.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h35 et l'ordre du jour n'étant pas épuisé, que l'assemblée soit ajournée au 14 mars 2016.

Madeline Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
